VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

INTERDIT DE JEUX

Par Amande13 Postée le 12/05/2023 00:55

Bonjour, Suis je interdit de jeux ? Puis je jouer au loto et euromillion ? Merci de votre réponse, Amandine

---

Mise en ligne le 16/05/2023

Bonjour,

Afin d'obtenir les réponses à toutes vos questions, nous vous invitons à vous rapprocher directement de l'Autorité Nationale des Jeux, qui gère les interdictions volontaires de jeux.

Nous vous joignons un lien vers leur page de contact à la fin de cette réponse.

Bonne fin de journée à vous,

Bien cordialement,

En savoir plus :

- ANJ - Contact